
Adresse du conseil général d'Aire (Pas-de-Calais), lors de la séance de la 2ème sans-culottide an II (18 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général d'Aire (Pas-de-Calais), lors de la séance de la 2ème sans-culottide an II (18 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 252-253;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16210_t1_0252_0000_8

Fichier pdf généré le 05/11/2020

ambition; tandis que d'une main, ils travaillent à purger la terre de la liberté, des monstres qui la désolent; de l'autre, la patrie, cette intrépide pourvoyeuse s'occupe sans cesse à rendre plus supportables les fatigues de la guerre, en procurant de tous cotés à ses braves deffenseurs des secours de tout genre. L'humanité est l'appanage des cœurs sensibles; elle ne peut se trouver que chés des républicains, chés des François libres et régénérés; cette vertu si méconnue et si peu pratiquée du tems de nos tyrans, est rappelée à l'homme d'une manière innéfaçable dans le grand œuvre du développement de ses droits alors inaliénables et imprescriptibles. L'Europe étonnée est éblouie de nos merveilles; l'Europe éclairée et pour ainsi dire asser[fin de mot illisible] rend hommage à notre générosité, et à notre constance, retenue de nos largesses et de nos sacrifices.

C'étoit autrefois (préjugé esclave) auprès de certains une espèce de honte, de respect humain de manier pour d'autres que pour soy, l'aiguille et le cizeau; aujourd'huy tous à l'envy veulent concourir suivant son art et son talent à sauver la patrie. Desja dans Marat-Fruvaisne ci-devant Château-Porcien, des citoyennes de tous age se disputent l'honneur de travailler au soulagement et à l'entretien des soldats républicains, toutes demandent de l'ouvrage, toutes veulent être de l'atellier; la manœuvre est insuffisante et ne peut satisfaire à tant d'empressement; de jeunes filles incertaines à qui tombera le travail de leurs mains, le cœur tendrement émû faconnent la toille en chantant leur amour et le retour glorieux de l'objet désiré. Les mères apprennent à leurs enfans desja grands qu'ils ont des frères sur les frontières occupés à briser les chaines de l'esclavage qui devoient peser sur leur tête, ils pleurent de joie et voudroient atteindre l'age des combats, celui de voler au champ de Mars, et de Bellonne; ils offrent alors à la patrie le fruit de leur débiles mains, en extrayant d'un linge mûr et sans consistance de petits filemments de la charpie pour resserrer les playes et refermer les honorables cicatrices de nos guerriers, marque glorieuse de leur courage et de leur bravoure. Tant de dévouement, un spectacle si touchant, des scènes si attendrissantes se passent dans la commune de Marat-Fruvaisne et se répètent au milieu des cris mille fois répétés de Vive la République, vivent la Convention nationale et les cœurs sensibles et généreux. C'est dans le sein de la société populaire que chacun vient déposer ses dons, foible marque de sa reconnaissance envers les deffenseurs de la patrie; empressée de servir au plus vite l'humanité souffrante, la société populaire de Marat prévient donc la Convention nationale qu'elle fait parvenir en ce jour au dépôt du district de Réthel, savoir :

1°. Onze chemises. 2°. Une paire de souliers. 3°. un fusil et un pistolet. 4°. vingt livres en assignats, et huit livres de charpie, qu'elle joint au premier envoy des effets suivants, savoir :

1°. Soixante chemises. 2°. une paire de draps. 3°. deux cols de basin. 4°. deux paquets

de charpie. 5°. cinq paires de souliers. 6°. une paire de demie guêtre. 7°. trois gibernes, deux casques et deux sabres. 8°. deux paires de boucles d'argent à souliers et trois paires à jarretière. 9°. douze livres de bales de différens calibres. 10°. vingt trois pantalons d'étoffes envoyés au premier bataillon des Ardennes, plus un cavalier Montagnard tout équipé dans le 10e régiment dragon.

Courage, braves représentans, restés fermes à votre poste, continués de terrasser l'hidre de l'aristocratie, de découvrir les conspirateurs, de punir les traitres, et tous les Catilina modernes et que nos intrépides républicains ne posent les armes qu'après avoir forcé les nations détronées à se resaisir de leurs droits, à être souveraines, indépendantes et heureuses. Vive la République.

FAUBERY, *président*, DEHAN, *secrétaire*.

10

Le citoyen Marie Laugier fait hommage à la Convention nationale d'un ouvrage où il présente le spectacle du triomphe de la vertu républicaine, livrée à elle même, sur le crime royal secondé par les factions qu'il soudoie : la musique est du citoyen Champein.

Mention honorable de l'hommage, insertion au bulletin (14).

Le citoyen Marie Laugier, rue Dominique, section Fontaine-Grenelle [Paris], fait hommage à la Convention nationale d'un ouvrage qui a pour titre : *Les épreuves du républicain, ou l'amour de la patrie*, essai patriotique, en trois actes, mêlés de chants (15).

11

Adresse des sans-culottes composant la société de la Liberté et de l'Egalité de Mont-Arrast [ci-devant ?], département du Gers: ces citoyens expriment à la Convention nationale leur reconnaissance pour son intrépidité et la confiance inébranlable contre les ennemis de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (16).

12

Les citoyens de la commune d'Aire, département du Pas-de-Calais, applaudissent aux grandes mesures prises pour

(14) P.-V., XLV, 319. *Moniteur*, XXI, 793.

(15) *Bull.*, 6 vend. (suppl.).

(16) P.-V., XLV, 319.

terrasser Robespierre, offrent deux cavaliers jacobins, et jurent de nouveau de ne souffrir aucun tyran parmi eux, et de n'avoir d'autre point de ralliement que la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (17).

[*Le conseil général de la commune d'Aire à la Convention nationale, le 23 fructidor an II*] (18)

Liberté, la Mort, Egalité.

Représentans,

La commune assemblée en applaudissant aux grandes mesures que vous avez employé pour découvrir les complices de Robespierre et à terrasser les traitres, elle vous offre deux cavaliers jacobins qu'elle vous prie d'accepter comme hommage de notre attachement à la Convention nationale, de notre patriotisme établie sur la liberté et l'égalité, elle jure de nouveau de ne souffrir aucun tirant parmi elle. La Convention sera toujours notre ralliement.

Vive la République.

CATTIN, *maire*,
DELETRELLE, CERBOUT, BORELLE, *notables*,
BEUGIN, BANDEUS, THOMASI, LEGRAND, *officiers municipaux*, COLIN, *agent national*.

13

Les administrateurs du district de Charolles [département de Saône-et-Loire] écrivent que l'aristocratie se réveille par-tout; que le modérantisme et l'intrigue, par l'élargissement des ennemis de la liberté, compriment les patriotes et assassinent la révolution.

Ils demandent la prompte réincarcération des aristocrates, et que la justice nationale frappe sans délai tous les contre-révolutionnaires.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (19).

14

La société populaire et la commune entière de Saint-Etienne-de-Montluc, département de la Loire-Inférieure, félicitent la Convention nationale sur les journées des 9 et 10 thermidor, l'invitent à rester à son poste, et demandent à être autorisés à changer le nom de leur commune en celui de *messidor*, et que le gouvernement ré-

volutionnaire soit maintenu dans toute sa force.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de Division (20).

15

Le citoyen Jean Hébert, menuisier et sculpteur à Coutances [département de la Manche], fait don à la patrie de ses lettres de maîtrise.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Liquidation (21).

16

La société populaire de Barcelonnette, département des Basses-Alpes, félicite la Convention nationale sur la chute du traître Robespierre, lui dénonce un nouveau genre de conspiration à l'égard des bestiaux nécessaires aux armées de la République, et demande l'épuration des agents qui sont chargés de cette partie.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (22).

17

Les administrateurs du district de Besançon [département du Doubs] envoient la somme de 36 L qu'un sans-culotte, qui garde l'anonyme leur a fait passer pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (23).

[*Les administrateurs du district de Besançon au citoyen président de la Convention nationale, le 22 fructidor an II*] (24)

Un sans-culotte qui garde l'anonyme a fait passer à l'administration une somme de trente-six livres, qu'il offre pour les frais de la guerre. Ce don volontaire a d'autant plus de prix qu'il émane d'un citoyen qui paraît n'être pas fortuné; il regrette de n'être pas aussi reconnaissant envers sa patrie qu'elle a été généreuse à son égard puisqu'elle lui a appris à détester les tirans en lui rendant la liberté politique et morale.

Nous te prions, Citoyen Président, de faire part à la Convention de ce trait patriotique,

(20) P.-V., XLV, 320.

(21) P.-V., XLV, 320. *Bull.*, 1^{er} vend. (suppl.).

(22) P.-V., XLV, 320.

(23) P.-V., XLV, 321. *Bull.*, 1^{er} vend. (suppl.).

(24) C 318, pl. 1297, p.7. Ducroisi indique en marge de l'adresse que les 36 L ont été reçues le 26 fructidor.

(17) P.-V., XLV, 319-320. *Bull.*, 1^{er} vend. (suppl.).

(18) C 319, pl. 1307, p. 33.

(19) P.-V., XLV, 320.